

Missions de maîtrise d'œuvre Travaux de dessertes forestières

REGLEMENT DE CONSULTATION

1. Objet du marché - Désignation de l'opération projetée

Une consultation est lancée par la commune de Montendry, en vue d'attribuer un marché de Maitrise d'œuvre pour des travaux de remise en état et résorption de points noirs sur la route forestière de l'Orcelle en forêts communales de Montendry et de Chamoux sur Gelon (par délégation de maîtrise d'ouvrage) voir plan de situation en annexe 1

Le programme de l'opération comprend :

- La réparation d'éboulements et glissements de terrains provoqués par les fortes pluies du mois de janvier 2021. 6 secteurs à reprendre.
- L'assainissement de zones humides avec création de fossés et empierrement de traversées d'eaux. 4 zones à traiter
- Une reprise de lacet pour élargissement. 1 zone à traiter

Le maitre d'ouvrage de l'opération est Madame le Maire de la commune de
Montendry
Mairie - Chef Lieu
73390 Montendry
Tél. : 04 79 36 47 37 – Fax :
mairiemonendry@wanadoo.fr

2. Contenu et étendue de la mission du maître d'œuvre –

La phase AVP a été réalisée.

Pour ce marché de maitrise d'œuvre, la mission obligatoire de base comprendra

Etudes de projet :PRO

- Elaboration et présentation d'un projet sur la base de solutions techniques, assorties de délais de réalisation, compatibles avec l'enveloppe financière prévisionnelle
- Etablissement des caractéristiques et dimensions des différents ouvrages ainsi que leur implantation topographique
- Estimation d'un coût prévisionnel des travaux décomposés en éléments techniquement homogènes

L'Assistance pour la passation du ou des contrats de travaux : ACT dont

- Préparation de la consultation des entreprises, établissement des pièces constitutives du marché de travaux selon une procédure adaptée.
- Préparation, s'il y a lieu, de la sélection des candidats et examen des candidatures obtenues
- Analyse des offres des entreprises et, s'il y a lieu, des variantes à ces offres
- Préparation et aide à la passation du ou des contrats de travaux par le maître de l'ouvrage

Etudes d'exécution des travaux : EXE dont

- Elaboration ou fourniture de spécifications à l'usage du chantier :
- Repérages, piquetage des implantations

Direction de l'exécution du ou des contrats de travaux : DET dont

- Délivrance de tous ordres de service, établissement de tous procès-verbaux nécessaires à l'exécution du marché de travaux, établissement des constats contradictoires, organisation et direction des réunions de chantier avec compte rendu écrit. Le programme des réunions de chantier est à proposer par le candidat
- Vérification des projets de décomptes mensuels ou des demandes d'avance présentés par l'entrepreneur, établissement des états d'acomptes, vérification du projet de décompte final établi par l'entrepreneur, établissement du décompte général
- Assistance au maître d'ouvrage en cas de différend sur le règlement ou l'exécution des travaux

Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement : AOR dont

- Organisation des opérations préalables à la réception des travaux
- Suivi des réserves formulées lors de la réception des travaux jusqu'à leur levée
- Examen des désordres signalés par le maître de l'ouvrage pendant le délai d'exécution des travaux et pendant le délai de garantie de parfait achèvement des ouvrages

Compétences requises

Les candidats devront justifier de compétences pour la réalisation de travaux de création de desserte forestière.

Le curriculum vitae des candidats et la liste des chantiers de dessertes forestières suivis en maîtrise d'œuvre au cours des 3 dernières années sont à fournir avec le dossier de candidature.

3. Calendrier prévisionnel des opérations

Les phases étude de projet et consultation des entreprises sont à prévoir dès le retour de l'accusé de réception du dossier de demande d'aide (juin 2021), pour un début d'exécution des travaux à partir de la deuxième quinzaine de juillet 2021 avec un délai de réalisation impératif fixé au 15 septembre 2021.

4.Critères de sélection des offres	Pondération
1- Prix	60 %
2- Mémoire technique proposé par le candidat	40 %

4. Réception des offres

Les dossiers de candidature sont à envoyer à la mairie de Montendry
Mairie - Chef Lieu
73390 Montendry
Tél. : 04 79 36 47 37
mairiemontendry@wanadoo.fr avant le 26 mai 2021 à 16h00

Annexe 1 Plan de Situation

